

COMPTE RENDU
REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 16 mai 2025

Le seize mai deux mille vingt-cinq à vingt heures, s'est réuni le conseil municipal de la commune nouvelle Les Pechs du Vers, au nombre prescrit par la loi, dans les locaux de la Mairie déléguée de Saint Cernin, sous la présidence de Monsieur Alain MARTY, Maire

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres qui ont pris part aux délibérations : 15

Date de la convocation : 05/05/2025

Présents :

BIRONNEAU Josiane - MARTY Alain- Mc NAB Peter – DARDENNES Grégory – MECHENIN Jacky —
LAPOTRE Sylvain - Cécile Thomas - ROBASZKIEWICZ Malgorzata - LARCHER Jean Paul — CHABROUX
Patrice - LABORIE Jean Marc – BERTRAND Julien

Absents : ROUY Jean Luc (pouvoir à JP Larcher) - POL Lenny (pouvoir à P. Chabroux) – RANCK Thomas
(pouvoir à A Marty) -

Secrétaire de séance : Patrice CHABROUX

Mr le Maire constate que le quorum est atteint, le Conseil peut valablement délibérer.

La lecture du compte-rendu du précédent Conseil n'appelant aucune observations le compte rendu est validé à l'unanimité.

1) Projet d'achat de terrain :

Me le maire explique qu'un propriétaire de St Cernin veut vendre un terrain de 350m2,
Ce terrain constructible pourrait être envisagé pour un parking ou pour un bâtiment pour le
cantonnier (stockage ou garage de véhicule),
Le propriétaire a vu son notaire qui propose ce terrain au prix de 11€ le m2

Vote à l'unanimité

2) Etude de devis pour réfection des routes à St martin et cour de l'école de St Cernin

Mr le Maire explique les travaux envisagés à St Martin et St Cernin :

- St Martin de vers : route de l'étang et chemin d'accès au Moulin du pont
- St Cernin : cour de l'école

2 entreprises ont été contactées : EIFFAGE et MARCOULY,

Tous les devis n'ont pas été reçus pour étudier au conseil,

Les devis reçus posent des questions sur les tarifs et travaux envisagés,

Les conseillers demandent au maire de revoir les deux entreprises pour de plus amples renseignements

Un devis de l'entreprise EIFFAGE a été étudié concernant la route de La Grave,

Mr Le maire explique qu'actuellement des travaux sont réalisés sur la route de La Grave,

Pour donner suite à une demande de Mr PAGANEL que les travaux aillent jusqu'à sa
parcelle : cout du devis 556,40€

Vote à l'unanimité

3) Subvention exceptionnelle au comité des fêtes de St Martin de Vers

Mr le maire explique la demande de la présidente du comité des fêtes de St Martin de vers qui a payé personnellement l'artiste lors spectacle fin 2024 (200€), Mr le maire demande de donner une subvention exceptionnelle au comité des fêtes de St martin de vers

Vote à l'unanimité

4) Modification de la délibération sur le tarif de l'assainissement du 20/01/2025 (pour application du coefficient multiplicateur 0,30)

Mr le maire lit le courrier de l'agence de l'eau Adour Garonne et explique qu'il est nécessaire d'appliquer un coefficient sur le taux modérateur de 0,35 le m3 portant la % à 0,105 le m3

Vote à l'unanimité

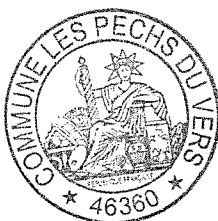
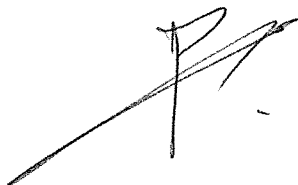
Questions diverses et informations

- Mr le maire informe le Conseil de la modification des statuts dy Syndicat des eaux de la Pescalerie avec ajout de la prise de compétence assainissement. Les communes disposent de trois mois pour faire part de leur objection ou remarque le cas échéant.
- Mr le maire indique que les portes de l'église de Saint Cernin ont été repeintes ou refaites (sacristie et porte de clocher)
- Mr le maire a demandé des devis pour la maison PRICE plusieurs possibilité envisagées : arasement des murs et consolidation de ceux ci ; charpente refaite en fermette ; charpente refaite à l'identique
- Mr le maire indique qu'une réunion pour les jurés d'assise le 11 juin à 11h à Caniac du causse Mr Chabroux se propose à y participer
- Mr le maire indique une invitation avec la gendarmerie de St Géry le 27 mai à 11h00 Mr Lapotre se propose d'y participer
- Mr le maire communique des informations sur le projet de l'ancienne mairie de St Martin : pas prévu de subvention DETR 2025 mais un engagement pour 2026 suite à la visite de Mme La Préfète et Mme la sous préfète
- Mr le maire nous informe de la visite de la DAZEN a été encourageante pour l'école
- Mr le maire nous informe une convention entre la mairie et la FDEL est envisagée pour l'étude de pose de panneaux photovoltaïque sur les toits de l'école, mairie, grange « la garenne » et le hangar,
- Mr le maire nous informe qu'une convention avec Quercy énergie est envisagée sur le mode de chauffage de l'école
- Mr le maire informe que l'association « le Bavardou » vient d'obtenir un agrément de la CAF en tant que EVS espace de vie sociale pour 4 ans – un grand merci à Emilie, Nicole et Rosy

Fin du conseil à 22h30

LES PECHS DU VERS, le 19 mai 2025

Le Secrétaire de séance
Patrice CHABROUX



Le Maire
Alain MARTY

